54me Année — Nouvelle série — No 174 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 5 francs SAMEDI 30 AVRIL 1949.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 200 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Télé. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 20 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Petit en marge rétrospectif aux Mémoires autographes de M. de Laplane

Un Bal à la Citadelle au temps de Charles X

Il est de mon devoir de vous dire et de vous révéler où j'ai puisé tous ces renseignements si précieux.

Les « Mémoires » autographes de M. de Laplane contenaient 2 volumes. L'un a pu être sauvé d'une rapacité sacrilège mais l'autre est irrémédiablement perdu. Et les Mémoires inédites de l'historien étaient un trésor précieux que sa famille gardait jalousement et à l'abri des indiscrètes publicités. Nous voudrions respecter ici les intentions de celui qui n'avait pas destiné son ouvrage posthume aux curiosités parfois malsaines de la foule, et l'on peut déplorer que ce deuxième registre, s'il n'a pas été anéanti et brûlé par le feu, soit aujourd'hui entre les mains d'un inconnu qui pourrait au besoin faire état de certaines révélations ne pouvant être livrées en pâture à nos rétrospectives malignités.

C'est pourquoi nous voudrions rendre hommage à l'esprit de tact, de mesure et de délicatesse avec lequel Mme Massot-Devèze a su, la première, tirer parti de ces deux volumes qui jadis lui avaient été confiés. Elle avait publié en 1912 une biographie de M. de Laplane et cet ouvrage avait été couronné aux Jeux Floraux de Provence et il contenait par bonheur l'analyse de ce deuxième Tome des Mémoires dont la majeure partie était consacrée justement à ces Souvenirs Sisteronnais.

C'est grâce à cette étude si complète que nous pourrons retrouver à notre tour les éléments de petits récits dans la rigoureuse exactitude des faits.

Tenant à rester dans les limites raisonnables d'un simple petit article de journal, nous donnerons successivement ces quelques semblants de reconstitution.

—)o(—

Un Bal 1830 et un Bal comme il n'en est plus !

Un Bal 1830 et lorsque se donnaient alors ces premières valses qui succédaient aux Pavannes et aux gracieux Menuets, aux Gavottes et aux cérémonieuses « Chacones » et qui ne se dansaient qu'aux violons ou bien sur les accords un peu grêles des Clavecins tremblants et des Epinettes cambrées !

Un Bal 1830 et lorsque sur la musique de Weber se déroulaient avec lenteur ces « Invitations » aux politesses raffinées, ainsi qu'aux langueurs quelque peu romantiques et qui devaient se perpétuer, puis finir puis mourir, avec nos vieux Lanciers du second Empire aux révérences surannées, aux révérences désuètes !

Un Bal 1830 et lorsque se portaient sur les souples robes à mousselines, ces longues écharpes couleur amaranthe, couleur aurore et couleur safran, succédant aux fichus Marie-Antoinette et pour nous dessiner certains adorables contours d'épaules et de discrètes naissances de gorges un peu graciles !

J'ai retrouvé dans les Mémoires de M. de Laplane cette description pittoresque d'un ancien Bal à la Citadelle et lorsque les beaux officiers du dernier Roi de France, en costumes de chevaux-légers, venaient accueillir, avec le galant baise-mains, les jeunes Sisteronnaises d'antan et qui portaient leurs toilettes d'organdi et leurs robes héliotropes aux fraicheurs aujourd'hui passées !

Les Sisteronnaises du « bon ton » étaient, parait-il, intrépides dès qu'il s'agissait de divertissements et lorsque leurs voitures et même leurs carosses ne pouvaient les conduire au Bal, par suite de la violence du vent ou du verglas des chemins, elles partaient bravement à pied, toutes ensemble et en se riant de la rigueur de la température, et c'est ainsi qu'on en vit alors, et les plus huppées, traverser le Pont de la Baume à quatre pattes les jours de fort mistral pour se rendre à quelque élégante réunion et d'autres encore monter à la Citadelle la nuit par un froid rigoureux et lorsqu'il gelait à pierre fendre afin d'assister aux bals de cérémonie donnés en l'honneur des officiers du Roy qui revenaient d'expédition.

Le 4 Février de l'An de Grâce 1830, notre vieille Citadelle était en effervescence. Les fantassins de la garnison avaient arboré leurs plus grands shakos à boules et à gros pompons et croisé leurs doubles buffletteries qui soutenaient les anciennes gibernes. Quelques-uns formaient une haie d'honneur à partir du corps de garde devant le Pont Levis qui, hier encore, montait et abaissait son tablier mouvant. Les allées du fort avaient été soigneusement sablées. De gros quinquets à huile étaient disséminés de distance en distance et les anciennes « Chambrées » transformées qui se trouvaient sur cette étroite plateforme resplendissaient de lumières et comme de véritables salons. Les hommes de troupe avaient déguerpi vers la Poudrière et vers les Casemates. L'on avait dressé un magnifique buffet dans ce bout de « Cantine ».

Les jeunes officiers, la sabretache frottant leurs talons, se relayaient à tour de rôle pour venir au devant de leurs belles invitées emmitouflées de leurs jolies capelines et gravissaient ces mêmes escaliers aux petites voûtes et à poternes superposées taillées dans la pierre, mais avec cet essaim de jeunes filles rieuses et joyeuses se trouvaient aussi leurs adorateurs et c'est ainsi que nos jeunes Sisteronnaises « de bon ton » avaient pour distraction quelques soirées dansantes à la Citadelle au temps de Charles X.

Hippolyte SUQUET.

CHRONIQUE LOCALE

ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE. — Tous les anciens Prisonniers de guerre de Sisteron sont informés qu'une Réunion Générale se tiendra à la Mairie, le Jeudi 5 Mai, à 21 heures.

Ordre du jour très important.

DOUCHES SISTERONNAISES.— Nous sommes heureux d'apprendre que, grâce à la C. G. T., la Ville de Sisteron est dotée d'un établissement de douches situé dans l'ancien Collège, rue de la Mission.

L'ouverture aura lieu demain, Dimanche 1er Mai, à 8 heures.

Les jours d'ouverture sont fixés comme suit : Jeudi de 15 h. 30 à 20 h. pour les dames et enfants ; Samedi de 16 à 20 h. et Dimanche de 8 à 12 h. pour toute la population.

Le prix a été fixé à 30 francs. Il pourra être fait des abonnements pour les écoles, les sociétés, etc.....

Dans un prochain article nous reviendrons sur la construction de cet établissement.

SISTERON-VELO

C'est demain Dimanche que deux équipes de notre Société Sportive Sisteron-Vélo se rendront à Peyruis pour disputer le grand tournoi de Sixte de cette localité.

Nous espérons que ces deux équipes, dont la formation est excellente défendront avec honneur les couleurs du Sisteron-Vélo.

A CÉDER

Tables et Bancs hêtre, 2 mètres ; Appareil Frigorifique, 220 wolts ; Cuisinière tôle émaillée ;
Lits fer, 1 place et, d'occasion, 5 lits fer 2 places. Le tout en bon état.
S'adresser au Bureau du Journal.

PROGRAMME DES FETES DU FAUBOURG. — Samedi 30 Avril : Salves d'Artillerie.

Dimanche 1er Mai : à 8 h. 30 : Concours de Boules, à la longue, Jeu Provençal ; à 11 h. : Aubade en Ville ; à 13 heures 30 : Concours de Boules à Pétanque ; à 14 h. 30 : Jeux d'enfants ; à 16 h. : Concert par les « Touristes des Alpes » Défilé de la Fanfare ; à 17 h. 30 : Concours de Chant et Jeux Divers ; à 21 h. : Grand Bal..

Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident..

Le Comité..

—)o(—

SOUSCRIPTION (suite) : Gondre 50 ; Bernard 50 ; Icard 20 ; Gachet 100 ; Vignet 10 0; Giafferi 200 ; Collomb 200; Gabert-Figuière 400; Borel 100 ; Boudouard 100 ; Miletto 100; Anonyme 300; Donzion 100; Jourdan 100 ; Mégy 50 ; Rebattu 100 ; Bernaudon 100 ; Magnan (pâtissier) 250 ; Ribot (journaux) 500; Allais 201 ; Colombon 100 ; Mme Imbert 100 ; André (Café Mondial) 200 ; Allibert 50 ; Jouve 100; Gendre 500 ; Brun-Allemand 200 ; Audibert (épicerie) 150 ; Meubles Sisteronnais 100 ; Fabiani 150 ; Perrone 100 ; Bernard (Droguiste) 100; Vallivéro 100 ; Amayenc J. 60 ; Besaudun 30 ; Bonnet (Mercerie) 60 ; Girard 100 ; Tourn (Coop) 100 ; Barrière 250 ; Rolland (Café) 100 ; Jullien (bourrelier) 50 ; Imbert (bijouterie) 100 ; Heyriès 200 ; Turcan (quincaillerie) 100 ; Gallissian 200 ; Magnan 100 ; Richaud SNCF 100; Comité des Fêtes (Ville) 2.000; Pinhero 50 ; Gabert 150 ; Jouvet (pâtisserie) 200 ; Jourdan (garage) 200 ; Imbert (tabacs) 50 ; Reymond Henri 200 ; Reynier (plombier) 60; Martin 200 ; Lagarde 100 ; Crosasso 100 ; Bouchet 200 ; Reymond Léon 250 ; Bouisson 300 ; Codoul 50 ; Chauvin 400 ; Tarquin (Plan d'Estine) 150 ; Téllène (facteur) 100 ; Jouve (coiffeur) 50.

Total à ce jour : 24.476 francs.

—)o(—

MUSIQUE « LES TOURISTES DES ALPES »: — Demain Dimanche, à 16 heures, notre Société Musicale « Les Touristes des Alpes » donnera, à l'occasion de la Fête du Faubourg La Baume, un grand Concert avec l'Harmonie et la Fanfare.

Voici le programme :

1) Marguerite — pas redoublé par la Fanfare
2) La Fille de Mme Angot — fantaisie sur la célèbre opérette
3) Valse des Officiers
4) Coppelia — ballet de Léo Deliles
5) La Marquise — grand défilé par l'Harmonie et la Fanfare.

Tout le monde connait la bonne camaraderie qui existe au sein de cette société et chaque fois que l'on fait appel à son concours, elle répond présent.

Aussi sa modeste participation à cette fête est une garantie de plus à la pleine et parfaite réussite de la Fête du Faubourg.

DON. — Une quête effectuée au mariage de Mlle Jacqueline Jourdan avec M. Georges Clément, garagiste à Miramas, a rapporté la somme de 2.065 francs destinée au goûter des Vieux. Nos sincères remerciements.

AVIS DE LA MAIRIE. — Les contribuables sont prévenus que le Conservateur du cadastre se trouvera à la Mairie de Sisteron aujourd'hui Samedi 30 Avril 1949, à 9 heures, pour recueillir les déclarations de mutations foncières.

ASSISTANTE SOCIALE. — Permanence aujourd'hui Samedi, de 9 à 12 heures, à la Mairie.

HYMENEE. — Samedi dernier a été célébré à Sisteron le mariage de Mlle Jacqueline Jourdan, fille de Mme et M. Francis Jourdan, garagiste en notre ville, avec M. Georges Clément, garagiste à Miramas, fils de Mme et M. Clément, négociant, Maire de Vaumeilh.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'Eglise-Cathédrale de Sisteron, le Samedi 23 Avril 1949.

Ce mariage unit deux familles sympathiquement connues.

Nous présentons nos meilleurs vœux aux jeunes époux et nos bien vives félicitations aux parents.

—)o(—

Nous apprenons le mariage à l'Isle-sur-Sorgue de notre compatriote Espinasse Raymond, fils de Mme et M. Ernest Espinasse, avec Mlle Laure Gaillard, de l'Isle-sur-Sorgue.

La cérémonie a été célébrée le Samedi 23 Avril.

Nous présentons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur et aux parents nos sincères félicitations.

SAPEURS-POMPIERS. — La subdivision des Sapeurs-Pompiers de notre Ville remercie sincèrement M. Antonin Lieutier, rue Saunerie, pour le don de 1.000 francs qu'il vient de faire à la caisse de secours de cette société en récompense de l'aide apportée lors d'un feu de cheminée.

—)o(—

Egalement les Sapeurs-Pompiers remercient très sincèrement M. Charpenel, pharmacien, pour les premiers soins donnés à plusieurs sapeurs blessés dans l'exercice de leur foncportée à l'extinction d'un feu de cheminée.

RAVITAILLEMENT. — Le public est avisé que le service du Ravitaillement Municipal a été transféré au bureau du Secrétariat.

BONS D'ALCOOL A BRULER. — Les bons d'alcool à bruler du 2e trimestre seront distribués sur présentation de la carte d'alimentation du chef de famille Lundi 2, Mardi 3 et Mercredi 4 Mai.

A VENDRE :

Mais. camp bd route N 2 km SISTERON 3 p et cuis av mob. Eau. Elec Pet jard tout clot T bon ét.
Prix : 450 à déb. ASTI Sisteron.

DISTRIBUTION DE LAIT CONCENTRE. — Une distribution de lait concentré sera faite Mardi 3 Mai à 18 heures, à la Mairie, par la Famille Sisteronnaise, à toutes les personnes, sociétaires ou non, qui le désireront.

OBSEQUES. — Mercredi matin ont eu lieu, avec le concours d'une grande affluence, les obsèques de M. Vilard Antoine, décédé dans sa 88e année.

Le défunt était le beau-père de M. M. Rignon Gabriel, retraité de la la S N C F à qui nous présentons, ainsi qu'à son épouse et à toute la famille, nos sincères condoléances.

—)o(—

Hier Vendredi à 17 heures, ont eu lieu les obsèques de notre compatriote Henri Testanière, décédé à Paris à l'âge de 56 ans.

D'une vieille famille Sisteronnaise sympathiquement connue, le défunt vient dormir son dernier sommeil dans son pays natal.

Nous présentons à sa veuve, à sa vieille mère, à ses frères et sœurs, ainsi qu'à toutes les personnes que ce deuil atteint, nos bien sincères condoléances.

COMITÉ DES FÊTES DE SISTERON

Une bonne nouvelle...

Il eut été vraiment déplorable, pour la bonne renommée des Fêtes de Sisteron, qu'un découragement momentané les eut empêché. Nous donnons au public une bonne et réconfortante nouvelle.

Après quelques tergiversations et quelques difficultés toujours inérantes à la préparation d'un tel spectacle, qui demande tant de soins et de peines, le Comité des Fêtes vient de donner une nouvelle preuve de son dévouement.

Le Corso de 1949 égalera, sinon dépassera en beauté comme en réussite, les Corsos précédents.

C'est à la suite d'un accord réalisé avec les constructeurs de chars, ainsi qu'avec toutes les sociétés de notre Ville, dont nous tenons à féliciter les dirigeants, qu'une entente fraternelle et cordiale vient de se réaliser.

D'autre part, les commerçants de Sisteron se sont joints à cette émulation. Ils ont droit aussi à notre gratitude et chacun aura ainsi sa part des lauriers bien mérités.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette entente si fructueuse pour les intérêts Sisteronnais et nous demandons à tous et à toutes de vouloir bien s'associer à cette entreprise qui sera manifestement, elle aussi, d'un beau cachet d'art.

—)o(—

Réunion

Tous les membres du Comité des Fêtes sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra à la Mairie Lundi 2 Mai, à 21 heures.

La présence de tous est indispensable.

Aux Constructeurs de Chars

Les personnes désireuses de participer aux « Corsi » de la Pentecôte sont priées de se mettre en rapport avec M. Maurice Allègre, 6, Place de la Mairie (Maison Robert), qui leur donnera tous renseignements concernant l'indemnité de construction de char.

Il est bien entendu que cette indemnité forfaitaire est en supplément du prix que les chars auront obtenu au classement de la distribution des récompenses.

La Distribution des Colis du Mexique

Jeudi 28 Avril, à 14 h. 15, au domicile personnel de Mme H. Massot-Devèze, Avenue de la Libération à Sisteron, a eu lieu une importante distribution de diverses marchandises expédiées par les Français du Mexique et destinées aux grands sinistrés de Sisteron.

Il s'agissait cette fois de chaussures hommes et dames, de draps, de couvertures, et de chaussettes de petite taille.

La distribution, assurée par les membres dévoués du bureau de l'Association, se déroula dans l'ordre et dans la régularité et, dans l'ensemble on peut dire que tous les sinistrés furent satisfaits des objets qui leur furent remis.

Les personnes qui auraient été oubliées sur la liste des bénéficiaires ou qui n'auraient pu se présenter Jeudi pour retirer leur lot sont priées de le signaler sans retard à Mme la Présidente de l'Association des Sinistrés de Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

LE TEMPS QU'IL FAIT. — Faisant suite à une longue période de sècheresse et de chaleur qui ont sévit durant le mois d'Avril, la pluie est enfin tombée pendant 36 heures faisant la joie des agriculteurs qui voyaient déjà la récolte fortement compromise.

Les prés sont reverdis, la germination des pommes de terre s'accentue et les arbres reprennent de la vie.

Après la pluie, un fort mistral froid est venu nous rappeler que l'hiver n'avait pas dit son dernier mot puisque la neige est tombée sur les hauteurs qui environnent Sisteron. Le Moure de Gache avait, lui aussi, revêtu la parure blanche.

Ce froid a fait craindre un moment que les gelées nocturnes ne viennent menacer la récolte de fruits déjà malmenée par des froids précédents du côté de la Baume et des hauts quartiers.

Souhaitons que le beau temps revienne encore quelques jours, ne serait-ce que pour permettre aux foubouriens de célébrer joyeusement leur fête demain Dimanche.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, matinée et soirée
Actualités Documentaire
Dessins Animés

et un grand film d'aventures
« VILLE CONQUISE »
avec James Cagney.

HYMENEES. — A l'occasion du mariage de son fils Paul avec Mlle Denise Lhériteau, célébré à la Mairie de Merpein de Montignac (Charente) M. Estublier Léopold, fermier au Plan Massot à Sisteron, a versé la somme de 900 francs à répartir comme suit : 300 frs pour les Anciens Combattants ; 300 frs pour le Sou des Ecoles Laïques et 300 frs pour le goûter des Vieux.

—)o(—

A l'occasion du mariage de Mlle Bentadou Arlette avec M. Gondre Maurice, domiciliés à Sisteron, il a été versé la somme de 1.000 francs à répartir comme suit : 250 frs pour la Société du Sou des Ecoles Laïques ; 250 francs pour le goûter des Vieux ; 250 frs comme argent de poche pour les vieillards de notre Hôpital-Hospice et 250 frs pour les Sapeurs-Pompiers.

—)o(—

A l'occasion du mariage de Mlle Jacqueline Jourdan avec M. Clément Paul, garagiste à Miramas, il a été versé la somme de 4.000 francs à répartir comme suit : 1.000 francs pour le goûter des Vieux ; 1.000 frs comme argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice et 2.000 francs pour la Société Musicale des « Touristes des Alpes ».

Nos sincères remerciements à ces généreux donateurs et nos meilleurs vœux à tous ces jeunes époux.

BUREAU DE BIENFAISANCE.— La distribution des bons du Bureau de Bienfaisance aura lieu au Secrétariat de la Mairie Lundi 2, Mardi 3 et Mercredi 4 Mai.

Le Troubadour

Au bon vieux temps. Sur la Durance
Le soleil met sa fulgurance.
Un château dresse son contour
Sur la montagne, au bleu du jour.
Un troubadour de lui s'approche,
D'un pas léger, de roche en roche.
Passant le pont, le Troubadour
Pénètre dans la sombre cour.
Et, du donjon, la Châtelaine
Le regarde reprendre haleine.
Il l'a vue en haut de la tour.
Il lui chante alors son amour.
Elle lui dit : « Mon Seigneur m'aime
Allez-vous-en ! » Il part, tout blême.
. . . . . .
Mais le temps ronge, aveugle et sourd
Tous les bonheurs, comme un vautour.
Le Châtelain est à la guerre.
Sa Dame n'y pense plus guère.
Et elle rêve d'un retour
Du chanteur qui lui fit la cour.
Elle guette de sa fenêtre...
Quelqu'un là-bas ! C'est lui peut-être?
«Oui, c'est lui ! juste au carrefour !»
Se dit-elle, le souffle court.
Mais comme il choisit la vallée,
La Dame pleure, inconsolée.
Et c'est alors, sous un ciel lourd,
Comme un cimetière alentour.

Georges GEMINARD.

AVIS A NOS ABONNES. — Les abonnés à « Sisteron-Journal » dont l'abonnement expire courant Avril sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir de l'interruption dans la réception du journal.

Ils peuvent verser le montant de leur abonnement à notre Compte Postal 156-36 Marseille.

SECOURS AUX MUTILES AUTORISES A FAIRE UNE CURE THERMALE

L'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre communique :

Les pensionnés de guerre autorisés à faire une cure thermale sans hospitalisation peuvent solliciter l'aide matérielle de l'Office.

Cette aide, accordée sous réserve de l'examen favorable de la situation de famille, de fortune des intéressés, est uniquement destinée au remboursement — dans la limite maximum de 12.000 francs — des frais d'hôtel qu'ils auront à supporter.

En aucun cas l'Office ne pourra envisager de régler, même en partie, les frais de voyage, les honoraires du médecin, le montant du traitement thermal proprement dit, ces dépenses étant normalement supportées par le Service des Soins Gratuits, le Service de Santé ou l'Intendance.

Les demandes de remboursement des frais d'hôtel devront être adressées à l'Office Départemental, accompagnées de la note acquittée, dans les huit jours qui suivront le retour de la cure.

A titre exceptionnel les Mutilés qui justifieront d'une situation pécuniaire très difficile, pourront bénéficier, avant le départ, d'une avance de fonds.

MARINE NATIONALE
ENGAGEMENTS
DANS LES FORCES MARITIMES

Jeunes gens qui êtes pourvus de certaines connaissances ou capacités techniques, capables de réussir un essai professionnels dans une des branches suivantes : ajusteur, tourneur, forgeron, chaudronnier fer ou cuivre, fondeur, mouleur, soudeur autogène ou à l'arc, la Marine vous offre la possibilité d'avoir une place de mécanicien.

Ses ateliers vous permettront de vous perfectionner dans votre spécialité ; ses navires vous montreront un matériel poussé qui vous donnera l'occasion d'augmenter vos connaissances techniques.

DANS LES FORCES AERONAVALES

Vous qui avez poursuivi vos études dans une école professionnelle ou qui avez une formation technique équivalente au CAP d'ajusteur, tourneur, etc... demandez à servir en qualité de mécanicien de l'Aéronavale. Vous pourrez acquérir des connaissances qui donnent aux mécaniciens de l'Aéronautique un grand prix aux yeux des industriels.

La Marine recrute également par voie d'engagement des jeunes gens pourvus d'une bonne instruction générale, désireux de servir dans les spécialités de la branche « Electricité Radio » ou « Administration » (comptabilité, secrétariat).

Pour tous renseignements complémentaires et demandes d'admission, écrivez au Bureau Engagement Marine, Fort Lamalgue, Toulon (mettre un timbre pour la réponse).

ENQUETE AGRICOLE

La Préfecture des Basses-Alpes, la Direction des Services Agricoles et la C. G. A. communiquent :

Comme chaque année, le Gouvernement vient de décider de procéder en 1949, à une enquête dans le but de recueillir tous renseignements nécessaires d'ordre statistique concernant l'agriculture.

A une période où l'on constate la mévente de certains produits agricoles, où l'écoulement de certains autres s'avère difficile, il est absolument indispensable que le Gouvernement soit renseigné de façon très précise à la fois sur nos ressources et sur nos besoins. L'enquête agricole doit être le guide des Pouvoirs Publics dans l'établissement des programmes d'importations et d'exportations. Il importe donc que les déclarations des agriculteurs d'une part portant uniquement sur les céréales et les états établis par les Commissions communales d'autre part, concernant l'ensemble des autres cultures et le cheptel, soient l'expression de la réalité.

Les imprimés et toutes instructions nécessaires seront adressées sous peu dans les Mairies où les intéressés seront convoqués par voie de presse et par affiches.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DU MONUMENT LIEUTIER-JOUVE.— Put 25 ; Martel 20 ; Amielh facteur 100 ; Noble 10 ; Fabre 30 ; Tarquin Marcel 50 ; Chastillon Yvonne 100; Javelas Léo 200; Gallégo 250; Saury Gaston 50 ; Roux Noël 150; Michel Léon 500 ; Blanc Gabriel 100 ; Jame 100 ; Anonyme 100 ; Anonyme 100 ; Peloux Gaston 500; Fournier Lucien 200; Coudoulet Gabriel 150 ; Heyriès Paul 100 ; Ravoux Gaston 100 ; Cristini percepteur 50 ; B N C I 500 ; Midol 100; Michel fers 500 ; Chaix Edouard 200 ; Ducarre Jean 200 ; Clergues Georges 100 ; Perotto Georges 200; Brun et Fabre 200 ; Scala Marceau 200; Blanc Louis 200; Rolland Justin 50 ; Lyons Paul 50 ; Bernard R. 50 ; Montlaux Robert 50 ; Chevally André 40 ; Jacomet Angelin 50 ; Garcin Lucien 50 ; Crosasso Auguste 50 ; Bourges Raoul 50 ; Bernaudon Marius 100 ; Imbert Florentin 100 ; Aubry 100 ; Robion A. 200 ; Boucard Henri 150 ; Chauvin institutrice 100 ; Gravier 100 ; Arnaud directrice 100 ; Meffre 50 ; famille Vidal 100 ; Tron Léon 150 ; Raymond Marcel 100 ; Bardonnenche 100 ; Béraud 100 ; Fauque Elie 200 ; Gravier Jean 100 ; Barrière Adrien 300 ; Tarquin Martial 50 ; Coulomb Marie-Jeanne 50 ; Justet Louis 50 ; Richaud Léon 50 ; Lieutier Marcel 50 ; Marino 30 ; Sadi Amed 10 ; Louche René 10 ; Mekir 10 ; Douch 25 ; Zaratel Saïd 15 ; Moullet Gaston 50; Nezdouch Amed 25 ; Denand 225 ; Brun 100; Jourdan Constant 50 ; Jourdan Jean 100 ; Jourdan Allibert 500 ; Gal Antoine 50 ; Rolland Maurice 50 ; Piot Gaston 50 ; Gros Noël 50 ; Melve Joseph 50 ; Fine Baptiste 50; Richaud 50 ; Maurel 50 ; Bayle 50; Meiffren 50 ; Anonyme 50 ; Charvet, directeur fabrique papier et son personnel 2.500; Bentadou 50; Rey 50 ; Lambert 50 ; Bonfils 50 ; Hanin 50 ; Pascal 20 ; Magaud Pierre 50 ; Ponsi Henri 50 ; Vilacèque Jean 50 ; Bertagnolio Marcelle 50 ; Chamberlan 50 ; Revest Henri 50 ; Mouriès Juliette 50 ; Meyssonnier Louis 100 ; Figuière Lucien 50 ; Richaud 100 ; Donnet 60 ; Girardot député 100 ; Reybaud Marie (Malijai) 100 ; Esclangon 25 ; Euloge 100 ; Plauche 20 ; Paret 100 ; Cornand 50 ; Jean 50 ; Baille 100 ; Blanc Entrepierres 50 ; Maurel 50 ; Touche 100 ; Lombard 100 ; Richier 100 ; Dusserre 50 ; Pélestor 50 ; Martine 50 ; Allibert 50 ; Pénable 50 ; Jean, Entrepierres 100 ; G. 10 ; Allemand L. 50 ; Duport E. Meiffren 50 ; Delaye 100 ; Fabre 50 ; Mme Ayasse 20 ; Bentadou Jeannine 25 ; Burle Y. 20 ; Entreprise Dragage Mariotti 250 ; Mariotti A 250 ; Mariotti C 100 ; Mariotti N 100 ; Giafféri A 100 ; Leydet A 100 ; Leydet F 50 ; André A 100 ; Chudzich N 50 ; Rodriguez M 50 ; Kreyzac C 100 ; Andrieux E 50 ; Commune de Salignac : Brun M 100 ; Fabre A 100 ; Daumas 100 ; Usine de Carbonite : Dubois 100 ; Siard F 50 ; Chabrand 50 ; Langinier 25 ; Goirand 50 ; Truphème 20 ; Farine 50 ; Latil 50; Dagnan 50 ; Eysseric 20 ; Meyère 100; Osman 50; Battistel 50; Monredon 50 ; Garcin 50 ; Gedda 20; Latil 50 ; Delfon 50 ; Jullien 50 ; Vollaire 50 ; Montfort 50 ; Richaud 50 ; Houillon 50 ; Martel 50 ; Faure 50 ; Gaillaud (Langes) 100 ; Fournon Augustin 100 ; Sénéquier 20 ; Morillas 10 ; Reymond Georges 50 ; Imbert F 100 ; Pédrosa 50 ; Bontoux R 50 ; Latil E 50 ; Moullet Noélie 50 ; Vve Brouchon Jean 100; Aillaud Rosette 50; Tron Joséphine 100 ; Tron Elise 100 ; Lévêque Jeanne 50 ; Martel Marie 100 ; Chabert E 50 ; Paret Simone 50 ; Soulier Marthe 50 ; Sorasio Etienne 100 ; Bergier Gabrielle 100; Hanson 20 ; Fluchère Arthur 50 ; Fabre Jeanne 50 ; Latil Abel 100 ; Bonnefoy Joseph 200 ; Landrier 50; Audibert F 50 ; Boudouard Gaston 250 ; Brémond Paul 150 ; Bernard Paul 100; Magnan Paul 100; Ayasse Rémy 50 ; Fabiani Germain 20 ; Decaroli Henri 50 ; Baret Robert 50 ; Chabert Jean 50 ; Baret Arthur 100 ; Decaroli Antonin 100 ; Achard Armand 300 ; Buès Maxime 100 ; Caillet Jean 50 ; Dussaillant 100 ; Lieutier et Fournier 500 ; Revest Ch. 100 ; Imbert Gabriel 300; Vve Gibert 100 ; Baume Jean 100 ; Torréano 200 ; Arthaud Arthur 100; Fournon Rémy 100.

Nos sincères remerciements à tous ces généreux donateurs.

Agence "L'ABEILLE"
ASSURANCES
Financement Automobile
Tracteurs Agricoles
aux meilleures conditions
A. ALLIBERT
11, Rue de Provence — SISTERON
Téléphone 80

A LA MARBRERIE DE LA CITADELLE
Tout ce qui concerne l'Art Funéraire et le Bâtiment
Monuments Funéraires
Plaques et Livres
Devantures de Magasins
Escaliers, Cheminées
Dessus de Meubles, etc....
POMPES FUNÈBRES
Couronnes Céramiques
Fleurs Artificielles
Vases et Jardinières
en tous genres
PERRONE MAGASIN : 59, Rue Droite
ATELIER : au Collet
SISTERON

ETAT-CIVIL
du 22 au 29 Avril 1949

Naissances: Raymond Léopold Roger Estornel, Avenue de la Libération. — Maurice Martin Edmond Latil, Avenue de la Libération. — Jacques Alain René Pik, Avenue de la Libération. — Jean-Claude Julien Oruza, Avenue de la Libération.

Publication de Mariage : Kurt Brian, photographe, et Clémence Paulette Scheneberguer, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Mariages : Léon Ange Casini, chaudronnier à Château-Arnoux et Martha Elsbeth Werner, sans profession, domiciliée à Sisteron. — Paul Albert Georges Clément, garagiste à Miramas et Jacqueline Elise Jourdan, sans profession, à Sisteron.

Décès : Antoine Vilard, 88 ans, Rue Droite. — Ernest Jean Antoine Bonniot, 37 ans, Avenue de la Libération.

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure
Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

Vous trouverez chez...
G. FIASTRE
22, Rue Saunerie
TOUT ce qui concerne
L'ELECTRICITE
Cuisinières, Chauffe-eau, etc...
Moteurs Electriques bobinés cuivre
Groupes Electro-Pompes
Grand Choix de Lustrerie, etc....
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
sous fil cuivre
— REPARATION —
T. S. F.
Agence « RADIOLA-RALLY », etc...
Vente — Réparation
et bientôt le nouveau FRIGIDAIRE
garanti 5 ans, livrable à partir de Mai
Toutes Installations Frigidaires
Agence Régionale

PEDICURE MEDICALE
(agréée par la Sécurité Sociale)
MANUCURE
Yvette SIVAN
Diplômée E. B.
1, Avenue Joseph-Reinach — DIGNE
TOUS SOINS DE BEAUTE
EPILATIONS
HAUTE FREQUENCE
Téléphone 2.85 Sur rendez-vous

TOUTES REPARATIONS
D'HORLOGERIE
Travail soigné dans bref délai
Prix Modérés
CHAUVIN Amand
Rue Poterie, La Coste — SISTERON

SISTERON-SPORTS
CHABAUD Frères, Rue Droite
VELOS — MOTOS
neufs et occasions
Toutes les pièces détachées
Réparations
ARTICLES DE SPORTS

TOUT pour la PHOTO
PELLICULES
FILMS
APPAREILS
Les Meilleures Marques
TRAVAUX D'AMATEURS
TIRAGES
AGRANDISSEMENTS
TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNE
Paul BERNARD

HYPERTENDUS
ATTENTION A LA TENSION
Les
Sérums Végétaux
FERRAND
N° 1 et N° 2
font rapidement baisser la tension
Résultats rapides
et facilement contrôlables
CABINET DE RADIESTHESIE
Brochure sur simple demande
Laboratoire des Produits St-Roch
Dr A. FERRAND
LE POET (Hautes-Alpes)

CARTES DE TRANSPORTS
ASSURANCES « LE SOLEIL »
CONTENTIEUX
FONDS DE COMMERCE

Venez voir
ALLEGRE & CHASTEL
6, Place de la Mairie
SISTERON — (Basses-Alpes)
Téléphone 205

Chez MUSSO Rue Saunerie SISTERON
Spécialité ARTICLES DE TRAVAIL
Hommes et Femmes
Dépositaire de la Maison
« Adolphe LAFFONT - Lyon »
A l'occasion des Fêtes de Pâques
GRAND CHOIX DE COSTUMES
Hommes et Jeunes Gens
à partir de 2.900 frs et 4.500 frs
Grand Choix de Robes d'Eté
Femmes et Fillettes
Assortiment de Paletots laine
toutes nuances
à partir de 3.500 francs
TISSUS EN TOUS GENRES
— Un coup d'œil s'impose —
PRIX ET QUALITE

AU SOUVENIR 59, Rue Droite
Téléphone 93
POMPES FUNÈBRES
CERCUEILS (article soigné) Grand Choix de COURONNES
PLAQUES et MAUSOLEES
TRAVAIL SOIGNE PRIX IMBATTABLES

© VILLE DE SISTERON